

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°7 du 08 juin 2021



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### STADES VEGETATIFS

Avec de l'eau disponible et des températures élevées, la dynamique de pousse a été intense au cours de la semaine écoulée. On note ainsi l'apparition de 2 à 3 nouvelles feuilles en moyenne voire 4 localement, avec à nouveau une prise importante de volume foliaire et une forte élongation des rameaux.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	8-9 feuilles étalées	Début floraison
Côte d'Or	7-8 feuilles étalées	13-14 feuilles étalées
Yonne	5-6 feuilles étalées	10-11 feuilles étalées
Nièvre	7-8 feuilles étalées	10-11 feuilles étalées
Franche-Comté	8-9 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées

Dans les vignes les plus précoces, les toutes premières fleurs sont observées. Cette accélération végétative permet au millésime 2021 de ne plus être classé comme l'année la plus tardive (2013) et d'être en phase avec 2016. Ceci sera d'autant plus vrai que la météo estivale annoncée pour la semaine à venir va continuer à fortement stimuler la pousse.

### MILDIU

#### Situation :

**227 observations** ont été réalisées sur le réseau BSV. **La situation demeure très saine avec 94% des parcelles où aucune tache de mildiou n'a encore été détectée.**

- 2 taches détectées en Côte d'Or à ce jour en Haute Côte de Beaune (Meloisey) et à Puligny,
- Présence de rares taches dans les vignobles de l'Yonne et de la Nièvre,
- Vignoble de Saône et Loire :
  - o Quelques taches ont été découvertes en Côte Chalonnaise (secteur de Chenoves) ainsi que dans le Mâconnais ;
  - o En Beaujolais, la présence de mildiou est notée de façon un peu plus fréquente, avec très ponctuellement une sortie conséquente dans une parcelle protégée par des produits de contact ;
- Dans le Jura : Les taches sont découvertes ci et là. Le Nord du vignoble semble plus concerné.

Ces taches, la plupart du temps sporulées, correspondent aux différents épisodes pluvieux qui ont eu lieu tout au long du mois de mai.

Si les pluies de la semaine dernière ont engendré de nouvelles contaminations, les symptômes débiteront leur extériorisation à partir de fin de semaine.

#### Analyse de Risque :

Toutes les observations liées à cette tournée ont permis de faire le bilan des contaminations du mois de mai dans les différents vignobles.

**Dans les vignobles de Côte d'Or, de Côte Chalonnaise et du Mâconnais, de la Nièvre et de l'Yonne, le risque mildiou demeure faible.**

**Dans les vignobles du Jura et du Beaujolais, la présence de mildiou un peu plus fréquente conduit à définir un risque faible à moyen.**



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>



ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



#### Pluies du 01 au 06 juin :

6 à 30 mm en 21, 71 et 58  
9 à 38 mm en 89  
15 à 35 mm dans le Jura

#### Prévisions du 09 au 14 juin :

les températures sont à nouveau en forte hausse pour atteindre des valeurs estivales (28-30°C) ; il semblerait que des conditions anticycloniques se mettent en place mais le risque d'orages n'est pas exclu, notamment en début de période.



## OÏDIUM

### Situation :

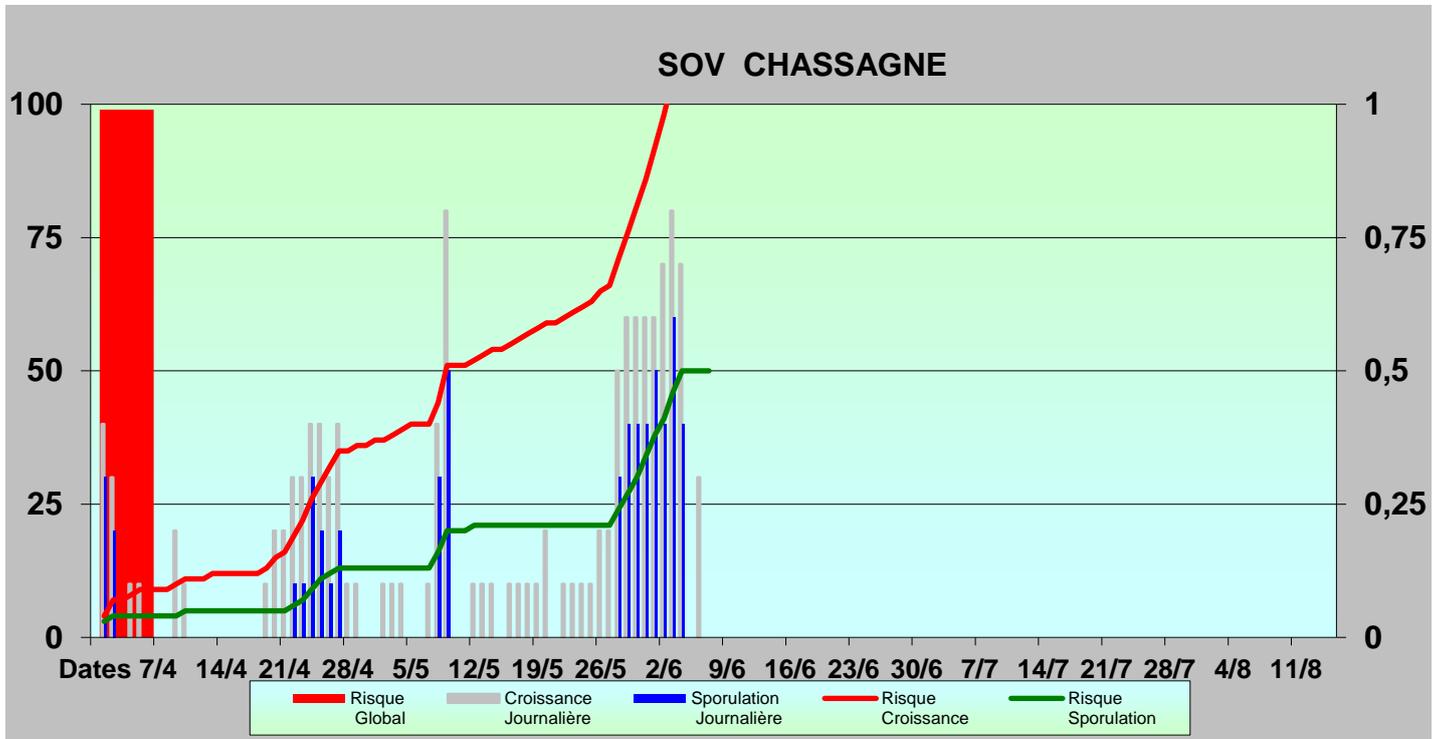
**230 observations** sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

92% des parcelles observées demeurent encore indemnes d'oïdium. Là où la maladie est détectée, il s'agit encore la plupart du temps de quelques taches tout au plus (1 à 3% de feuilles touchées – à l'exception d'1 cas en Saône et Loire qui atteint 12%).

Cela concerne plutôt des parcelles à historique aussi bien de Chardonnay que de Pinot.

### Analyse de Risque :

En correspondance avec les températures élevées de la semaine dernière, **le modèle SOV détecte des conditions toujours favorables au champignon**. Et cela devrait se poursuivre tout au long de la semaine à venir avec les températures estivales annoncées.



Rappelons que la période de forte sensibilité à ce champignon démarre au stade préfloraison, stade qui est maintenant atteint dans les vignes les plus précoces.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

## BLACK-ROT

**171 observations** ont été réalisées sur le réseau BSV.

**Les toutes premières taches ont été découvertes** dans 4 parcelles au niveau des secteurs Mâconnais et Beaujolais, et 1 parcelle de Côte de Beaune.

**Analyse de Risque : le risque se maintient à un niveau faible.**

Pour rappel, la période de grande sensibilité vis-à-vis de cette maladie ne débutera qu'à partir de nouaison.

### VERS DE GRAPPE

Quelques Eudémis sont encore piégés localement dans l'Yonne et en Saône et Loire.

Les comptages de glomérules n'ont été réalisés que dans 26 parcelles et n'ont pas permis de détecter la moindre toile, à l'exception de 2 situations à 1 et 2 glomérules pour 100 grappes. Un bilan plus complet (hors secteurs tardifs) sera réalisé la semaine prochaine.

### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les premières larves ont été observées fin mai. Sous l'impulsion de la hausse des températures de la semaine dernière, **les éclosions ont progressé assez rapidement.**

Pour les secteurs concernés par la lutte insecticide obligatoire, un message réglementaire paraîtra dans le prochain BSV pour préciser les modalités et les dates de lutte. Pour rappel, les premiers traitements interviennent environ 1 mois après le début des éclosions.

Dans les pépinières viticoles, l'arrêté préconise une protection insecticide continue entre **le 15 mai et le 15 octobre.**

**Prochain BSV : mardi 15 juin**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.